

## La Révolution

On a beaucoup écrit sur la condition des paysans au XVIIIème siècle, avant que ne soit faite la Révolution, aussi nous nous bornerons à examiner des faits locaux qui nous éclairent sur ce problème. Nous le devons surtout au curé de l'époque, l'abbé Quennehen, qui, en marge des registres d'état civil, notait les événements contemporains. Il nous dit : « en 1757 le bled dans le plus haut prix valait quatre livres la mesure de Saint Valery, charter sans pareille » et en 1765 « on chargea au port pour différent pais plus de cent mille sac de blé et le plus beau froment. La mesure de St Valery n'a pas excédé 30 sols ». L'économie arrestoise reposant principalement sur le blé, ces fluctuations énormes provoquaient soit une aisance relative, soit la misère du paysan exploitant lui-même un coin de terre. Le roi s'appuyant sur l'aristocratie rurale, le blé devait être vendu le moins cher possible pour concurrencer l'étranger, aussi les manouvriers employés par le seigneur étaient très mal payés. Aussi ces paysans avaient une ressource annexe qui les tirait d'affaires : l'artisanat.

A Arrest, comme dans beaucoup d'autres villages, il y a des tisserands, mais surtout des serruriers à domicile, mais aussi des potiniers qui fabriquaient du bois à galoche et des doreurs sur bois qui font des objets de toutes sortes, depuis les coquetiers jusqu'au pieds de chaises d'une certaines valeurs artistiques. On a trop parlé de paysans écrasés par les impôts pour nous nous y attardions ici ; signalons seulement que pour la gabelle, Arrest dépendait du grenier à sel d'Abbeville et à partir de 1726 de St Valery. Une redevance particulière aux villages proches de la côte est à signaler : c'est la garde des côtes ; elle pesait lourdement car Arrest devait fournir environ 50 à 60 hommes par relais, pour sa milice de garde qui dépendait de la capitainerie de Cayeux.

Que s'est-il passé sous la Révolution à Arrest ? Nous ne pouvons le dire avec précision, le registre des délibérations de l'administration communale ayant disparu. Signalons qu'en 1790, Arrest était inclus dans le canton de Franleu et qu'en 1793, les officiers publics appartenaient surtout à la famille Quennehen. Notons aussi une émigrée, Emmanuelle Bouchon, dont les biens furent vendus comme bien nationaux ainsi que d'autres terres appartenaient au Sœurs Blanche d'Abbeville (avril 1791) et à la fabrique d'Arrest (1793 et an V). Quant au clergé de cette

période révolutionnaire nous savons qu'en l'an X, il y avait en quelque sorte deux partis : Boinet, curé constitutionnel, exerce depuis l'an VI, et Mansion, prêtre. « Déporté et rentré », également noté sur l'état des ministres au Culte ; ce dernier est desservant le 3 floréal an XII, il le sera jusqu'en 1849, date de sa mort. En 1799, le Maire est le châtelain, de Liège, mais il signe Du liège l'épithète de « citoyen » est parfois jointe à son nom, et ce n'est qu'en 1810 qu'il signera à nouveau Du liège avec la particule bien évidente.

De ces quelques faits, nous ne pouvons recréer l'atmosphère du village à cette époque, mais nous pouvons dire que cette révolution ne l'a pas particulièrement marqué, ce village qui avait choisi comme Maire, dès 1793, le seigneur du pays.